

Conseil Municipal du 12 décembre 2023

Extrait du registre des délibérations

D 7-2/2023

Aménagement du territoire

SEM Ville renouvelée
Rapport d'Observations Définitives de la CRC

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois de décembre à 19h09, le Conseil Municipal, convoqué le 06 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK (*jusque 20h36*), M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT (*jusque 21h05*).

Absents ayant donné procuration :

M THIBAUT ayant donné procuration à Mme SEGUIN

M HUYLEBROECK ayant donné procuration à Mme le Maire (*à partir de 20h36*)

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M. LEBLANC ayant donné procuration à M LOGIER

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (*à partir de 21h05*)

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Madame Joséphine FARINEAUX :

Vu le code des juridictions financières,

Considérant que la Ville de Saint-André-lez-Lille est actionnaire à hauteur de 0,41% de la société anonyme d'économie mixte Ville Renouvelée (SEMVR),

Considérant qu'elle a été destinataire du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la SEMVR concernant les exercices de la période 2017/2021,

Considérant qu'en vertu des dispositions du code des juridictions financières, ce rapport d'observations définitives doit être communiqué par son exécutif à l'assemblée délibérante, et donne lieu à débat.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 25

Absent : 0

Excusés-représentés : 8

Votants : 33

Le Maire, soussignée, certifie que la liste des délibérations a été affichée dans les délais légaux.

- **PREND ACTE** du rapport d'observations définitives de la CRC portant sur la gestion de la SEMVR concernant les exercices de la période 2017/2021 ;
- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Joséphine FARINEAUX